



BOURSES DE COLLEGE

publié le 11/04/2015

Descriptif :

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

Consultez le simulateur sur : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

Date limite nationale de réception des dossiers complets : 30 septembre 2015

Un dépôt de votre dossier avant le 25 septembre 2015 vous permettra de le compléter si nécessaire avant la date limite.

Un dossier de bourse à remplir sera donné à votre enfant lors de son jour de rentrée au collège.

www.education.gouv.fr/bourses-de-college



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.